

**SERVICES MUNICIPAUX**

Site web: → [www.saint-isidore.net](http://www.saint-isidore.net)

Courriel: → [info@saint-isidore.net](mailto:info@saint-isidore.net)

Administration Municipalité: → 882-5670

Télécopieur: → 882-5902

Services d'urgence: → 9-1-1

*Incendie, ambulance et police*

Cellulaire: → \*4141

Aréna: → 882-5130

**HEURES DOUVERTURE**

**BUREAU MUNICIPAL**

Lundi au vendredi: 08h30 à 12h00  
13h00 à 16h30

**BIBLIOTHÈQUE**

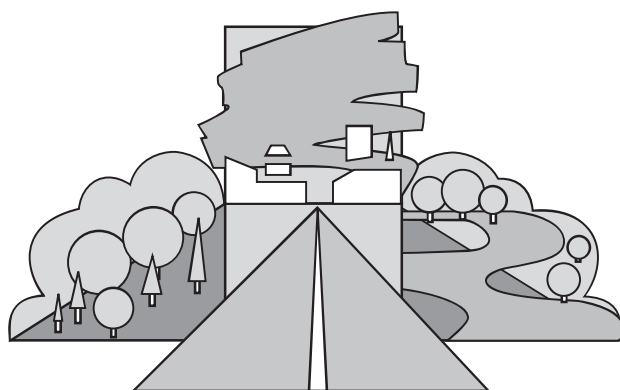
Mardi 13h00 à 14h30  
Vendredi : 19h00 à 20h00  
Samedi : 10h00 à 11h30  
Dimanche : 10h30 à 11h30

**SOMMAIRE**

Message du maire .....page 2  
Nouvelles municipales .....page 2  
Service incendie St-Isidore .....page 6  
Maison des Jeunes .....page 7  
Patinage artistique .....page 7  
Club Fadoq .....page 7  
Chevaliers de Colomb .....page 8  
Cercle de fermières .....page 10  
MRC de La Nouvelle-Beauce .....page 10  
Tel-Écoute du Littoral .....page 11  
Maison de la Famille N.-Bce .....page 11  
Lien-Partage .....page 11  
Agence santé & serv.sociaux .....page 12  
Centre rég. N.-Beauce .....page 12  
Le Gîte St-Isidore .....page 15  
Annonces classées .....page 15

DATE DE TOMBÉE: 20 octobre 2009

**ST-ISIDORE**  
**UN CHOIX BIEN PENSÉ**



**SAINT-ISIDORE**

**À VENDRE**  
**TERRAINS**  
**INDUSTRIELS**

**418 209-5670**

## MESSAGE DU MAIRE

Vivre dans notre municipalité, c'est avoir accès à des services diversifiés et de qualité à portée de la main. C'est également habiter dans un environnement sain et sécuritaire, un cadre de vie offrant de nombreux avantages aux jeunes familles, telles des activités culturelles, sportives, des services de santé, sécurité publique, scolaire, agro-alimentaire, industriel, et j'en passe...

Étant donné que nous vivons dans une société démocratique, je demande votre appui pour un nouveau mandat. Celui qui se termine n'a pas toujours été facile et je remercie la population pour le support accordé pendant ces 4 dernières années.

La municipalité devant offrir à ses citoyens des services de qualité tout en maintenant un taux de taxes convenable, je crois sincèrement avoir su équilibrer le budget en conséquence.

En terminant, je vous ferai part sous peu des actions que je désire accomplir dans un deuxième mandat.

Clément Morin,  
Maire

## NOUVELLES MUNICIPALES

### ÉLECTIONS MUNICIPALES

#### Personnel électoral demandé

Dans le but de créer une banque de personnel pouvant occuper un poste lors des prochaines élections municipales, nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre vos noms et coordonnées, au no 418-882-5670, poste 329.



## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Comme l'an passé et ce, à compter du 1er octobre, la collecte des ordures ménagères se fera à toutes les deux semaines pour la période hivernale, soit jusqu'à la fin mai.

Voici un petit rappel de l'horaire :

- La semaine de la collecte des ordures résidentielles du **mardi**, les ordures des commerces des secteurs concernés sont ramassées en même temps.
- La semaine de la collecte des ordures résidentielles du **mercredi**, les ordures des commerces des secteurs concernés sont ramassées en même temps.
- La semaine où il n'y a pas de collecte pour les ordures résidentielles, les ordures pour les commerces **de tout le territoire de la municipalité** sont ramassées le mardi.

## PROTECTION D'ARBRES ET ARBUSTES

Les préparatifs pour la saison hivernale débiteront bientôt. Afin d'éviter que les arbres et arbustes soient endommagés lors du déneigement, la municipalité suggère fortement à la population de les protéger adéquatement, ce qui limitera les dégâts à la fonte des neiges. Nous vous remercions de votre collaboration.

## SÉANCES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2009

*Les décisions suivantes découlent de la séance ordinaire du 8 septembre 2009*

Le conseil souligne l'implication du caporal Ugo Delisle dans sa mission en Afghanistan, par la présence de membres du conseil, la remise d'un cadeau d'un montant équivalant à cent dollars (100,00 \$) et un hommage, lors du cocktail bénéfique du 7 novembre 2009.

Le conseil autorise madame Angèle Brochu, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à assister à la formation sur les nouveautés des modules de PGMegaGest qui se tiendra à Québec, le 7 octobre 2009, au coût de 225,75 \$, taxes incluses.

Le conseil autorise madame Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, à participer au colloque annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec, qui se tiendra les 17 et 18 septembre 2009 à Lac Etchemin, au coût de 85,00 \$, taxes incluses.

Le conseil transmet au ministère des Transports deux plaintes et/ou pétitions relatives à l'utilisation des freins moteurs par les camions lourds, la vitesse et le stationnement sur la route du Vieux-Moulin en demandant quelles actions le ministère peut entreprendre afin d'offrir aux résidants du secteur la sécurité et la tranquillité souhaitées. Entretemps, la municipalité installera une signalisation sensibilisant les conducteurs de camions lourds à cet effet et la collaboration de ces derniers est sollicitée.

#### **Avis de motion**

Avis de motion est déposé par Daniel Blais, conseiller de la municipalité de Saint-Isidore, qu'il sera présenté pour adoption à une séance subséquente, le règlement no 201-2009 concernant un programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.

#### **Annulation de projets de règlements**

Le conseil de la municipalité de Saint-Isidore annule le projet de règlement no 188-2009 portant sur les usages permis dans les zones industrielles I-2 et I-4 et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007, 181-2008 et 182-2008) ainsi que le projet de règlement no 189-2008 portant sur les usages permis dans la zone industrielle I-2 et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007, 181-2008, 182-2008 et 188-2008).

#### **Dépôt de soumissions**

##### Sel à déglacer :

Le conseil octroie le contrat d'achat de sel à déglacer les chemins pour la saison 2009-2010 à la compagnie Mines Seleine ltée, étant le plus bas soumissionnaire, au prix de 102,36 \$ la tonne métrique, incluant les taxes et la livraison à Saint-Isidore.

##### Déneigement :

Le conseil octroie le contrat de déneigement au Centre municipal, du Chemin des étangs et à la station d'épuration, à la caserne incendie, au stationnement de la salle Amicale et du CPE des Petits Pommiers, d'une citerne, pour la saison 2009-2010, à monsieur Dominik Laterreur, étant le plus bas soumissionnaire conforme, au prix global de 6 950,00 \$, taxes non applicables, le tout réparti comme suit:

- Centre municipal 3 500,00 \$
- Chemin des étangs et à la station d'épuration 1 850,00 \$
- Caserne incendie, salle Amicale, CPE des Petits Pommiers, une citerne d'eau 1 600,00 \$

Le conseil octroie le contrat de déneigement aux points d'eau Parent et Couture, pour la saison 2009-2010, au prix global de 575,00 \$, taxes non applicables, le tout réparti comme suit:

- Point d'eau Parent  
Jean-François Bolduc 275,00 \$
- Point d'eau Couture  
Éric Couture 300,00 \$

Le conseil octroie le contrat de déneigement des trottoirs, pour la saison 2009-2010, à Multipel inc., au taux horaire de 98,76 \$, taxes incluses.

#### **Demande de soumissions**

Le conseil demande des soumissions pour le nettoyage des puisards en automne à quatre entreprises spécialisées.

## Brochu, Dubois, Lajeunesse Notaires

*Des notaires  
près de vous,  
pour vous!*



17, ROUTE KENNEDY 2, RUE DES ÉRABLES  
SAINT-HENRI SAINT-ANSELME

**418 882-3456 418 885-4400**



## **Inspection municipale**

Le conseil autorise l'achat et/ou la pose de glissières ainsi que des travaux de rechargement de routes pour un montant total de 21 728,61 \$ par des fournisseurs locaux et spécialisés.

Le conseil entérine les dépenses relatives à des réparations au camion de voirie ainsi que l'achat additionnel d'asphalte recyclé dans le rang St-Jacques, pour un montant total de 15 718,62 \$, par des fournisseurs spécialisés.

## **Sécurité des incendies**

Le conseil autorise l'achat de plaques «Hommage aux pompiers» ainsi que la formation de 4 pompiers et le directeur du service de sécurité incendie, relative à la mise à jour du cours «Stratégies et Tactiques d'intervention» - Officier 1, pour un montant total de 1 275,48 \$, taxes incluses, auprès de fournisseurs spécialisés.

Le conseil demande :

- au ministre de la Sécurité publique de faire respecter les schémas de couverture de risques tels qu'ils sont prévus à la Loi sur la sécurité incendie ;
- au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de faire respecter l'autonomie des municipalités locales, quant au niveau de protection contre les incendies dont la responsabilité incombe aux élus municipaux, puisque les municipalités ont consenti des efforts financiers importants pour répondre aux orientations ministérielles et qu'elles sont les maîtres d'œuvre de la gestion des services de sécurité incendie ;
- au ministre du Travail de s'assurer que des questions relatives à l'organisation du travail dans les municipalités ne soient pas dictées par des considérations extérieures.

Le conseil retient les services de Génivar, Société en commandite, afin de préparer et présenter, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, une demande de certificat d'autorisation en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement concernant des travaux de réfection du barrage au point d'eau Couture situé sur la route du Président-Kennedy, au coût de 17 495,63 \$, incluant les taxes.

## **Domaine-du-Vieux-Moulin – phase 2**

Le conseil autorise le directeur des travaux publics à procéder à la pose d'un puisard de rue dans le parc du Domaine-du-Vieux-Moulin – phase 2 et ce, afin de régler

la problématique du mauvais écoulement d'eau pluvial, au coût estimé de 4 093,98 \$, taxes incluses, auprès de fournisseurs locaux.

*Les décisions suivantes découlent de la séance extraordinaire du 14 septembre 2009*

## **Parc industriel**

Le conseil mandate Arpent-Expert inc. à effectuer des travaux d'arpentage pour la pose de piquets d'alignement afin de réaliser un fossé de ligne longeant les lots 3 173 648, 3 173 649, 3 173 650 et 3 173 652 situés dans le parc industriel, au coût estimé de 1 456,09 \$, incluant les taxes.

## **Fauchage des abords de route**

Le conseil entérine la dépense au montant total de 490,21\$ relative aux travaux additionnels pour le fauchage des abords du rang Dalhousie, par des entrepreneurs locaux et spécialisés.

## **AVIS PUBLIC**

### **PROVINCE DE QUÉBEC**

### **MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

## **QUE :**

Le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation, le lundi 9 novembre 2009, à 20h00, à la salle du conseil située au 128, route Coulombe, Saint-Isidore.

Lors de cette assemblée, le conseil présentera le contenu du projet de règlement suivant :

- **Règlement no 202-2009 portant sur les usages permis dans les zones industrielles I-2 et I-4 et modifiant le règlement de zonage 160-2007 (175-2007, 181-2008 et 182-2008)**

Le projet de règlement vise à modifier la grille des usages et des normes dans les zones industrielles I-2 et I-4.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 128, route Coulombe, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

## **DONNÉ À Saint-Isidore,**

**Ce sixième (6e) jour du mois d'octobre deux mille neuf (2009).**

Louise Trachy, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière



**Desjardins**  
Caisse populaire  
du Nord de la Beauce

Défi Vélo Desjardins

## Employés et amis du Mouvement Desjardins conjuguent santé et générosité au Défi Vélo Desjardins

Samedi le 12 septembre 2009, près de 160 cyclistes ont participé à la deuxième édition du Défi Vélo Desjardins. Le défi à relever est une fois de plus de pédaler pour contribuer à donner l'espoir aux enfants atteints de cancer, en amassant des fonds pour le service d'oncologie pédiatrique du Centre hospitalier universitaire de Québec.

« Cet événement majeur est un bel exemple d'engagement dans le milieu, affirme M. Stéphane Beaulé, président d'honneur du Défi Vélo Desjardins 2009 et vice-président Ventes, Caissassurance institutionnelle chez Desjardins Sécurité financière. Ce défi rejoint avec justesse la vision du développement humain et social de notre institution par la santé et l'aide à la communauté ».

Nous tenons à féliciter Mme Jacqueline Parent, Directrice Placement et Financement et OTA, de la Caisse populaire Desjardins du Nord de la Beauce qui a relevé le défi de parcourir les 87 kilomètres et a été en mesure de remettre un chèque de 755\$. Grâce à tous les participants "Défi Vélo Desjardins" a été en mesure de remettre un chèque de 120 000\$ à la fondation du CHUQ pour le fonds d'oncologie pédiatrique du centre mère-enfant, démontrant la grande générosité de gens de Desjardins et de leurs proches.

Pour toutes informations **sur le Défi Vélo Desjardins, visitez le**  
[www.desjardins.com/defiveelo](http://www.desjardins.com/defiveelo).



Siège social  
106, route du Vieux-Moulin  
Saint-Isidore (Québec) G0S 2S0  
Tél. : 418 882-5678  
Sans frais : 1 866 982-5678  
Télécopieur : 418 882-5637

Centre de services de Scott  
1060, route Kennedy  
Scott (Québec) G0S 3G0  
Tél. : 418 387-5804  
Sans frais : 1 866 982-5678  
Télécopieur : 418 387-6547



### LE MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme la gazoline, l'huile, le gaz, le kérosène, le propane et le bois.

- Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant.
- Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont une quinzaine sont mortelles.
- Le CO est présent dans la plupart des domiciles.
- Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. Un avertisseur de fumée ne protège donc pas contre le CO.

### Les sources du CO

- Les garages souterrains ou attenants à la maison.
- Les fournaies à l'huile, les poêles au bois et le chauffage au gaz.
- Les appareils de chauffage d'appoint au gaz, au kérosène et au pétrole.
- Les appareils fonctionnant au propane ou au gaz comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sècheuse et un barbecue.
- Les outils à moteur à combustion comme les tondeuses, les souffleuses, les scies et les polisseuses.

### Les intoxications

Les intoxications surviennent lorsque l'appareil ou le véhicule fonctionne mal ou lorsqu'il est utilisé dans un espace fermé ou mal ventilé. Les bébés, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques sont plus sensibles aux effets du CO.

Les symptômes :

- faible exposition : mal de tête frontal, nausées et fatigue ;
- exposition moyenne : mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges ou étourdissements, somnolence, vomissements, pouls rapide, baisse de réflexes et du jugement ;
- exposition très importante: faiblesse, évanouissement, convulsions, coma et décès.

### Prévenir les intoxications

L'entretien de l'appareil de chauffage :

- s'assurer du bon état du système de chauffage en le faisant inspecter par un entrepreneur professionnel au moins une fois par année ou lors d'une modification ou du remplacement du système. Lors d'une modification au système de chauffage, s'assurer que la dimension intérieure de la cheminée et du conduit de raccordement est compatible avec le nouvel appareil de chauffage.

### DEUXIÈME PARTIE DU RÉSUMÉ POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NO 198-2009 CONCERNANT LA PRÉVENTION INCENDIE

#### Bâtiments dangereux

Tout bâtiment ou section abandonné ou non utilisé qui représente un danger ou un risque d'incendie doit être solidement barricadé par son propriétaire de façon à empêcher l'accès à quiconque voudrait s'y introduire sans autorisation.

Tout bâtiment incendié ou endommagé lors d'un sinistre doit être solidement barricadé dans les quarante-huit (48) heures suivant la remise de propriété lors d'un sinistre et doit le demeurer tant que les travaux de rénovation et/ou de démolition ne sont pas complétés.

Lorsqu'un bâtiment est endommagé au point qu'une partie de celui-ci risque de s'écrouler, son propriétaire doit procéder à la consolidation ou à la démolition de la superficie dangereuse dans les quarante-huit (48) heures suivant la remise de propriété lors d'un sinistre ou s'il y a lieu de la fin de l'enquête instituée afin de déterminer les causes de l'incendie. En outre, le propriétaire ou en son absence, le directeur ou tout officier désigné, doit prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires après un incendie notamment pour interdire l'accès au site devenu dangereux et y assurer une surveillance et le tout, aux frais du propriétaire.



## Numérotation des immeubles

Tout bâtiment principal situé dans les limites de la municipalité doit être muni d'un numéro qui est établi par la municipalité. Ce numéro doit apparaître autant de fois qu'il y a de portes principales donnant accès directement à la voie publique ou à une voie privée accessible pour les véhicules d'urgence.

Les chiffres servant à identifier le numéro civique d'un bâtiment doivent être placés en évidence de telle façon qu'il soit facile pour les intervenants de les repérer à partir de la voie publique.

De plus, si une installation temporaire obstrue la vue du numéro civique à partir de la voie de circulation, tel un abri d'auto pour la période hivernale, un numéro civique doit alors être placé sur l'abri temporaire ou à un autre endroit approprié pour être visible à partir de la voie de circulation.

Le propriétaire d'un bâtiment existant a un an à partir de l'entrée en vigueur du présent règlement pour se conformer à l'article 5.

Pour une nouvelle construction, le numéro civique doit être apparent dès le début de l'excavation et il est permis d'avoir un numéro sous forme temporaire jusqu'à la réalisation complète des travaux.

Éric Paradis,

Directeur du Service de sécurité des incendies

## **MAISON DES JEUNES**

Si tu as entre 11 et 17 ans, viens faire ton tour à la Maison des Jeunes de Saint-Isidore.

### HORAIRE

Vendredi: 19h00 à 23h00

Samedi : 13h00 à 17h00

19h00 à 23h00

Dimanche : 13h00 à 17h00

Tél. : 418 882-5852

Animatrices : Anabel Couture et Cindy Guillemette

Le Conseil d'administration : Annie Guay, Caroline Guay, Lucie Roy, Amélie Couture, Christine Cauchon, Ugo Delisle, Nicolas Larochelle et Roger Tremblay.

## **PATINAGE ARTISTIQUE**

### Campagne de financement- Patinage artistique - CPA St-Isidore

Étant donné le grand succès de notre campagne de financement des années antérieures, nous revenons encore cette année avec la vente des pains. N'hésitez pas à encourager nos jeunes qui viendront frapper à votre porte le **samedi 7 novembre**.

Merci de nous encourager.



### Tests de l'école d'été

Style libre Sénior Bronze: Anne-Marie Labonté

Bravo !

### Remerciements

Merci à tous les bénévoles qui ont donné un coup de main lors du tournoi de balle des 4, 5 et 6 septembre et lors de l'Exposition agricole pour le bar laitier.

Merci de votre implication!

Le comité

## **CLUB FADOQ SAINT-ISIDORE**

### Activités d'octobre

Vendredi le 9 : Journée santé & prévention à Saint-Damien. Claudette et maman Dion seront là. Coût : 18,00 \$ (inclut le repas et spectacle). Pour billets: 418-882-6077

Mardi le 13 : Tournoi de 500 au Gîte, 115 rue des Merles à Saint-Isidore, à 13h30.

Samedi le 24 : Soirée de danse à 20h00 à l'aréna de St-Isidore avec Rose-Lyne Plante. Lunch et prix de présence.

Merci.

Monique D. Lepage, présidente





## MESSAGE DU GRAND CHEVALIER

### Intronisation des officiers

Le 27 septembre avait lieu à l'église de Saint-Jean Chrysostôme l'intronisation des officiers du Conseil de Saint-Isidore et des Conseils de Saint-Romuald, Saint-David et Saint-Jean Chrysostôme.

Conseil de Saint-Isidore 2009-2010

Grand Chevalier	André Tracy
Aumônier	Pierre Dufresne
Chancelier	Luc Beaudin
Sec-Archiviste	Jean-Guy Morin
Sec-Financier	René Fecteau
Trésorier	Paul-André Brochu
Aviseur Légal	Edgar Morin
Cérémoniaire	Odilon Pelchat
Sentinelle Intérieure # 1	Léandre Morency
Sentinelle Intérieure # 2	Marc Pelchat
Sentinelle Extérieure # 1	Robert Guillemette
Sentinelle Extérieure # 2	Marcel Gagné
Syndic 3 année	Philippe Grégoire
Syndic 2 année	Robert Royer
Syndic 1 année	Benoit Guillemette
Porte Drapeau	Judes Gourde
Ex-Grand Chevalier	Robert Royer

*Félicitations à vous tous.*

### Fête de la moisson

Le dimanche 13 septembre avait lieu la **criée** à l'intérieur de l'église. Le **frère chevalier Robert Guillemette** était l'orateur de cette vente de produits de la terre avec la participation des fermières qui ont su attirer l'attention avec leurs chef-d'œuvres en matière culinaire. Un grand merci à toutes les personnes présentes qui ont bien voulu encourager la Fabrique, soit en achetant les articles ou en aidant à la réussite de cette journée de la fête de la moisson.

## \*\* MESSE DES DÉFUNTS \*\*

La messe des défunts cette année aura lieu le dimanche 11 octobre et comme par les années passées, tous les parents et amis des personnes qui ont été inhumées cette année pourront se rendre au cimetière après la messe pour y déposer une petite gerbe de fleurs offerte par les Chevaliers de Colomb. Par la même occasion, une attention particulière sera portée à des gens qui ont marqué l'histoire de notre communauté.

**" Mourir , ce n'est pas finir,  
c'est continuer autrement.  
Un être humain qui s'éteint,  
ce n'est pas un mortel qui finit,  
c'est un immortel qui commence. "**

*Paroles de Doris Lussier*

### Fêtes des Chevaliers en octobre

Frère Marc Pelchat	06 octobre
Frère Judes Gourde	09 octobre
Frère Jean-Guy Morin	22 octobre

**" Bon anniversaire à vous tous "**

### Nouvelles de nos membres

Le 09 septembre 2009, monsieur Gérard Grégoire décédait à l'âge de 70 ans. Il était le frère de notre **frère chevalier Philippe Grégoire.**

*Toutes nos condoléances à la famille éprouvée.*

### Réflexion du mois

**" Le bon sens a beau courir les rues, personne ne lui court après."**

André Tracy, grand chevalier

## **CENTRE DE RÉNOVATION MERCIER & FRÈRES INC.**

530, route Bégin  
Saint-Anselme

**Tél.: 418 885-9300**

**Télé.: 418 885-9333**

**Sans frais: 1 866 637-2437**

yves\_mercier@globetrotter.net







*Le pouvoir et l'élégance  
par le maquillage*

ARTDECO ARTDECO ARTDECO ARTDECO

Apprenez à mettre votre beauté en valeur par des astuces personnalisées.

**Des ateliers de maquillage vous sont offerts**

Mardi le 3 novembre 2009 de 18h à 20h • **Maquillage de tous les jours**

Mardi le 1 décembre 2009 de 18h à 20h • **Maquillage mode et de soirée**

- Nous allons vous montrer:
- À faire le bon choix du fond de teint et son application!
  - L'application des correcteurs de teint et des poudres;
  - Les choix personnalisés des fards à paupières et leurs applications;
  - Les différents crayons contours et les mascaras adaptés à vos besoins;
  - Mettre vos lèvres en valeurs par les crayons, rouges à lèvres ou les gloss.



\*\*\* Apporte tes pinceaux et un miroir de table, nous fournissons le maquillage pour l'atelier mais c'est toi qui te maquille sous la supervision de la technicienne ARTDECO Jessica et de nos esthéticiennes professionnelles Andrée-Anne et Karine.

Présentation de la nouvelle collection automne/hiver 2009/2010

Réserve ta place dès maintenant:

418 882-2519

Coût: 20\$



Centre  
de  
Beauté



171, rue Sainte Geneviève  
Saint-Isidore, Québec G0S 2S0  
Tél.: 418.882.2519

Nancy Fournier, propriétaire



## CERCLE DE FERMIERES SAINT-ISIDORE

Le 14 octobre prochain, à 19h30, se tiendra la réunion du Cercle de Fermières au 2e étage du Centre municipal. La période de recrutement se continue.

Pour le mois d'octobre, en artisanat : un atelier est offert par madame Gertrude Giguère, « finition de pièces tissées et frange ». En art culinaire : dégustation de Ploye. On vous attend en grand nombre. Pour information : Denise Amyot (418) 895-6500.

## MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE

*Survol de la séance du 15 septembre 2009*

### **Installations septiques – une ressource supplémentaire est allouée**

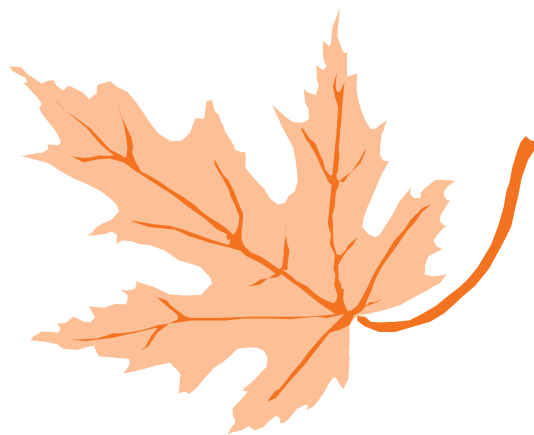
Considérant l'intérêt des propriétaires de résidences isolées non desservies par un réseau d'égout, un nombre important de dossiers sont à traiter pour la mise aux normes des installations septiques. Un nouvel employé temporaire a donc été embauché pour mieux desservir la clientèle. En effet, M. Yanick Bilodeau va travailler en collaboration avec Mme Jenny Lessard qui occupe déjà la responsabilité des études pour identifier les installations septiques à mettre en place à la MRC de La Nouvelle-Beauce. Les propriétaires qui souhaitent entreprendre des travaux concernant la conformité des installations septiques sont invités à rejoindre notre personnel au 418 387-3444, poste 144.

### **La MRC renouvelle son contrat de mandataire de la SAAQ**

Le conseil a autorisé le renouvellement du contrat de service avec la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) afin de maintenir l'opération de son point de service situé au 700, rue Notre-Dame Nord à Sainte-Marie.

### **Attribution du contrat de collecte sélective**

À la suite d'un appel d'offres public, la MRC de La Nouvelle-Beauce a attribué un contrat de collecte sélective à l'entreprise Matrec pour une période de cinq (5) ans à compter du 1er janvier 2010. Le montant facturé pour ce service est en fonction du tonnage réellement ramassé. Ce service est refacturé aux municipalités de la Nouvelle-Beauce participantes en fonction de leur tonnage respectif.



### **Mandat à un ingénieur pour la réalisation d'un plan type de prise d'eau sèche**

Dans un souci d'entraide entre les municipalités, la MRC de La Nouvelle-Beauce a confié un mandat à un ingénieur pour qu'il produise un plan type qui sera utilisé lors d'implantation de prises d'eau sèches sur leur territoire. Une prise d'eau sèche est une infrastructure identifiée au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de La Nouvelle-Beauce comme essentielle dans certains secteurs non desservis par un réseau d'aqueduc.

### **Achat régional d'un équipement en incendie**

Le conseil des maires a autorisé l'achat d'un équipement pour tester les tuyaux des services incendie. Cet équipement régional pourra être prêté aux municipalités du territoire selon certaines modalités et leur permettra d'avoir accès à une machine performante pour l'exécution des tests annuels sur les tuyaux incendie.

### **Crédit d'impôt à la rénovation**

Afin de soutenir nos citoyens dans leur projet de rénovation domiciliaire, la MRC a adressé une demande aux gouvernements du Canada et du Québec pour les crédits d'impôt alloués aux particuliers lors de rénovation et d'amélioration résidentielles soient maintenus. Ces mesures fiscales instaurées en 2009 par les deux (2) paliers de gouvernement stimulent notre économie. Le milieu constate que les propriétaires d'habitation peuvent en bénéficier pour de nombreux projets et désire sa continuité pour les années 2010 et 2011. Pour plus de détails sur les dépenses admissibles et les modalités de fonctionnement des crédits d'impôt, veuillez consulter le site Web de l'Agence du revenu du Canada ainsi que celui de Revenu Québec.

Maryse Breton,  
Directrice au soutien administratif

## TEL-ÉCOUTE DU LITTORAL

### NOUVEL HORAIRE

**Vous vivez des moments difficiles et vous aimeriez en parler ?**

Solitude, deuil, rupture, idées suicidaires ?

L'isolement c'est une souffrance muette dans notre société de performance. À travers l'écoute active, les bénévoles de Tel-Écoute amènent la personne à prendre conscience de son potentiel, de ses forces et à explorer des pistes de solutions que la personne trouvera par elle-même.

Écouter l'autre, c'est lui permettre d'exister tel qu'il est, dans sa globalité et sa dignité.

**Les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive**

**7 jours / 7**

**Du lundi au vendredi de 18h à 3h du matin**

**Les samedis et dimanches de midi à 3h du matin**

**ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT**

**418-387-3393**

## MAISON DE LA FAMILLE NOUVELLE-BEAUCE

### PARENTE-NOUS EN ACTIVITÉ

#### À SAINT-ISIDORE

Parentre-nous est une activité qui a lieu dans VOTRE municipalité

**C'est offert GRATUITEMENT par**

La Maison de la Famille Nouvelle-Beauce

Nous nous déplaçons un **JEUDI** sur 2 dans votre municipalité

pour faire des activités tout au long de l'année

avec vous et vos enfants âgés entre 0 et 5 ans

afin de se divertir et de s'amuser

tout en rencontrant de nouvelles personnes

**Pour plus d'informations ou pour vous inscrire**

Contactez Marie-Christine au 418-387-3585

## LIEN-PARTAGE

Activité de sensibilisation sur la réalité des proches-aidants

**Dans chaque village,**

**quel que soit le quartier où l'on se promène,**

**derrière l'une de ses portes**

**vit une famille qui a pris en charge**

**un de ses membres, un voisin, un ou une amie...**

**LIEN-PARTAGE** vous invite à la pièce de théâtre

**« PAS DE VACANCES POUR LES ANGES ».**

Vous y ferez la connaissance de trois proches-aidants, Perpétue Lacharité, Aimé D'Amour et Marie-Ange Sauvé dont les expériences de vie sauront vous faire rire ... et vous faire réfléchir!

Cette pièce du **Théâtre Parminou** sera présentée à **14heures**

**Le Dimanche le 18 octobre 2009**

**à la salle Méchatigan (Ovascène)**

**919, route Saint-Martin, Sainte-Marie**

**(Polyvalente Benoit-Vachon)**

**Ouverture des kiosques : 13h15**

**Pour renseignement : Marie au 418 387-3391**

**Admission: 2\$**

Maison  
de la Famille  
Nouvelle-Beauce





L'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches avise la population non desservie par un réseau d'aqueduc municipal qu'il est de la responsabilité de chaque propriétaire de l'assurer de la sécurité de son eau. Ainsi, il est suggéré de faire une analyse microbiologique deux fois l'an et une analyse chimique une fois l'an.

Vous pouvez vous procurer un dépliant explicatif à cet effet aux endroits suivants :

- Municipalité de Saint-Isidore
- Alimentation du Manoir
- Boucherie Bélanger
- Dépanneur l'Ami Jacques
- Dépanneur Chez Pierrette
- Dépanneur Porte de la Beauce
- Dépanneur Quatre Chemin
- Matériaux Saint-Isidore

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter madame Lucie Laflamme, responsable du dossier de l'eau potable au 418-839-1520 ou par courriel au [eaupotable.dspe12@ssss.gouv.qc.ca](mailto:eaupotable.dspe12@ssss.gouv.qc.ca)



### Qu'est-ce qu'un éco-centre ?

C'est un endroit spécialement aménagé où les particuliers et les entrepreneurs et/ou contracteurs peuvent y apporter diverses matières récupérables qui étaient enfouies auparavant et ce, afin de les diriger vers le réemploi, le recyclage et la valorisation.

**CRGD de La Nouvelle-Beauce**

**10, route Boulet, Frampton**

**Tél. : 418-397-5402**

**Fax : 418-397-5684**

**[crgd@nouvellebeauce.com](mailto:crgd@nouvellebeauce.com)**

**(ouverture fin octobre)**

**1690, boul. Vachon nord**

**Sainte-Marie**

**418-389-4310**

**(ouverture le 21 septembre)**

<b>Matières acceptées</b>	
<b>Résidus de construction /rénovation/démolition</b>	<b>Encombrants</b>
<p><u>Matériaux secs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bois</li> <li>• Gypse</li> <li>• Bardeau d'asphalte</li> <li>• Cadres, portes et fenêtres</li> </ul> <p><u>Matières granulaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Déblais d'excavation (terre, tourbe, gravier)</li> <li>• Béton</li> <li>• Brique</li> <li>• Pierres</li> <li>• Etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Électroménagers</li> <li>• Matelas</li> <li>• Meubles</li> <li>• Etc.</li> </ul>
<b>Métaux</b>	<b>Appareils électroniques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ferreux</li> <li>• Non-ferreux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ordinateurs</li> <li>• Téléviseurs</li> <li>• Téléphones cellulaires</li> <li>• Etc.</li> </ul>
<b>Pneus</b>	<b>Résidus domestiques dangereux</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pneus usés (auto, moto et camion)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peinture</li> <li>• Huile</li> <li>• Solvants</li> <li>• Piles alcalines</li> <li>• Ampoules fluocompactes</li> <li>• Batteries d'automobiles</li> <li>• Bonbonnes de gaz propane vides</li> <li>• Chlore pour la piscine</li> <li>• Colle et adhésifs</li> <li>• Diluants à peinture</li> <li>• Essence à briquet</li> <li>• Huiles usées</li> <li>• Peintures</li> <li>• Pesticides</li> <li>• Tubes fluorescents</li> </ul>
<b>Résidus verts</b>	<b>Plastique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Branches</li> <li>• Feuilles</li> <li>• Résidus de jardin</li> <li>• Arbres de Noël</li> <li>• Etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Polythène</li> <li>• Pellicule plastique de source agricole</li> <li>• Etc.</li> </ul>

Certaines matières ne sont toutefois pas acceptées à l'éco-centre, il s'agit entre autres de :

- Déchets radioactifs, explosifs
- Déchets biomédicaux, médicaments
- Sol contaminé
- Autres matières déterminées par le responsable de l'éco-centre

L'éco-centre n'est pas un site d'enfouissement, c'est un lieu de transbordement où toutes ces matières seront réexpédiées vers des entreprises de recyclage et/ou valorisation afin de les détourner de l'enfouissement sanitaire.

L'éco-centre est un service supplémentaire offert par la MRC de La Nouvelle-Beauce pour favoriser la diminution de déchets qui entrent au lieu d'enfouissement technique de Frampton. Il s'agit également d'une action prévue au niveau du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC.

<b>Éco-centre régional de La Nouvelle-Beauce – Sainte-Marie</b> <b>Coordonnées et heures d'ouverture</b>	
<p style="text-align: center;">1690, boulevard Vachon Nord (près du dépôt de neige usée sur le boulevard Vachon Nord)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border-right: 1px solid black; padding: 5px;">Motel La Différence</div> <div style="border-right: 1px solid black; padding: 5px; writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Route Cameron</div> </div> <hr/> <div style="display: flex; align-items: center;"> <span style="margin-right: 10px;"><b>Éco-centre</b></span> <span>Boul. Vachon Nord</span> </div> <hr/> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="border-right: 1px solid black; padding: 5px;">Cinéma Lumière</div> <div style="border-right: 1px solid black; padding: 5px; writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Route Cameron</div> </div> <hr/> <p style="text-align: center;">Rue Notre-Dame Nord</p>	<p><u>Du 15 avril au 15 novembre :</u></p> <p>Lundi au jeudi : 12 h à 18 h Vendredi : 10 h à 18 h Samedi : 8 h 30 à 16 h 30</p> <p><u>Du 16 novembre au 14 avril :</u></p> <p style="text-align: center;">À définir...</p>
<b>Tarification et mode de paiement</b>	
<p><u>Gratuit pour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pneus d'automobile</li> <li>• Résidus domestiques dangereux</li> </ul> <p><u>Coût à la T.M. pour toutes les autres matières acceptées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 80,67 \$/T.M. + taxes applicables (8,07 \$/100 kg ou 220 lbs)</li> </ul> <p><u>Coût minimum pour les utilisateurs apportant 100 kg (220 lbs) et moins :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 \$/voyage</li> </ul>	<p><u>Mode de paiement :</u></p> <p>Argent comptant Carte de débit Carte de crédit</p>



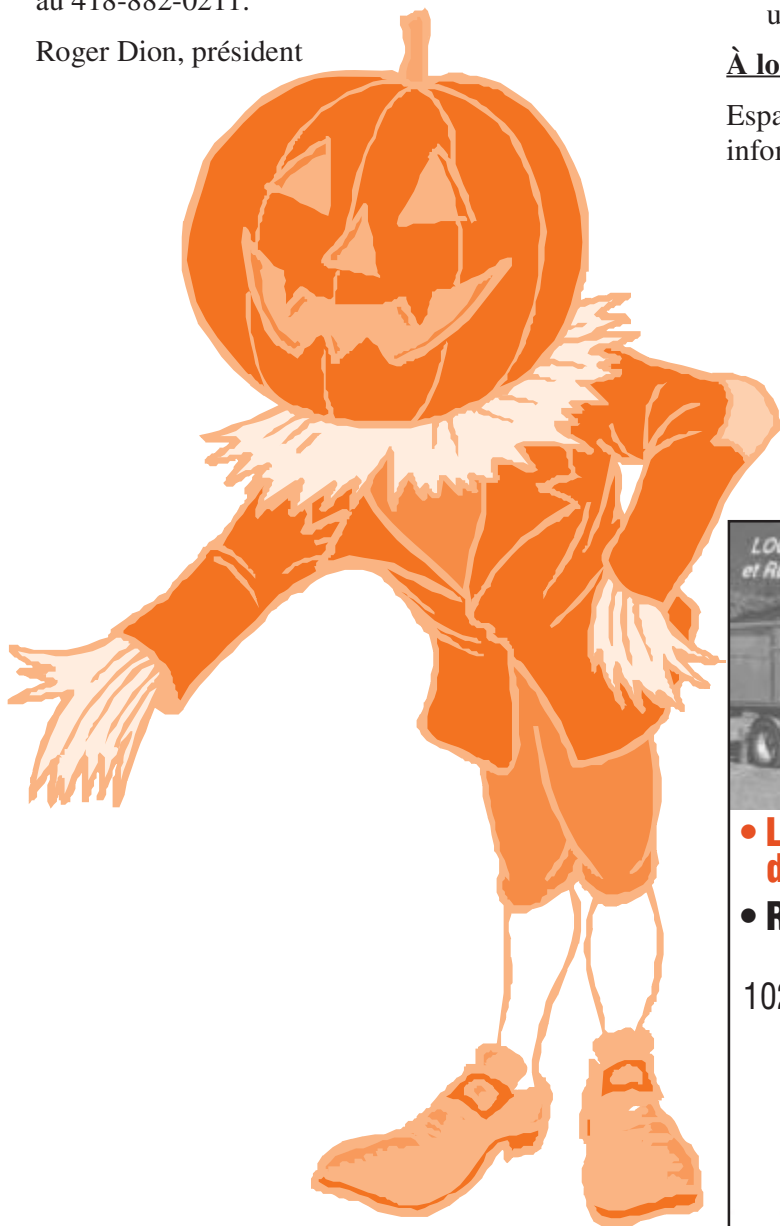
<b>Éco-centre régional de La Nouvelle-Beauce – Frampton</b> <b>Coordonnées et heures d'ouverture</b>	
<p>10, route Boulet Frampton</p> <p>Directions :</p> <p>Autoroute 73, sortie # 72 « St-Joseph » Route 276 direction St-Odilon Route St-Thomas 1<sup>er</sup> Rang Est Route Boulet</p>	<p>Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30</p>
<b>Tarification et mode de paiement</b>	
<p><u>Gratuit pour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pneus d'automobile</li> <li>- Résidus domestiques dangereux</li> </ul> <p><u>Coût à la T.M. pour toutes les autres matières acceptées.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 80,67 \$/T.M. + taxes applicables (8,07 \$/100 kg ou 220 lbs)</li> </ul>	<p><u>Mode de paiement :</u></p> <p>Argent comptant</p>

## LE GÎTE DE SAINT-ISIDORE

La bénédiction du Gîte de Saint-Isidore se tiendra à 13h00, dimanche le 11 octobre 2009, suivie d'une dégustation de vins et fromages. En raison de cette activité et du premier anniversaire du début de nos opérations, la direction invite toute la population à assister à ladite bénédiction.

Également un appartement 3 1/2 est libre depuis le 30 septembre. Pour une visite ou de l'information, appeler au 418-882-0211.

Roger Dion, président



## ANNONCES CLASSÉES

### À vendre

- Une aubaine ! Planche à neige de marque Firefly avec fixation et bottes, pointue 6 à 61/2 junior, un an d'usure, beau look! Tél. : 418-882-5377.
- Vêtements déjà portés à vendre pour toute la famille. Manteau, bottes, tricots, chandails, jeans, etc. Friperie Les Trésors de Jojo, [www.e-monsite.com/josyan-nadeau/](http://www.e-monsite.com/josyan-nadeau/). Renseignements supplémentaires ou pour une visite : 418-895-0843.

### À louer

Espace à louer pour véhicules récréatifs ou autres. Pour informations : 418-882-5377.

LOCATION DE CONTENEUR  
et RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX



**SERVICE  
7 JOURS!**

- **Location de conteneur à débris de construction et toiture**
- **Récupération de métaux**

**Jimmy Doyon**  
102, rue du Menuisier, St-Isidore, QC G0S 2S0  
418 955-6049 • 418 254-1472

**Fabrication Dalji**

- **Fabrication de remorques et conteneurs**

**418 882-0533**



**Jimmy, Luc et David Doyon**



RE/MAX FORTIN, DELAGE INC.

**Gilles Parent**

Agent immobilier affilié

Appelez: Rés.: 418 895-6644

Cell.: 418 563-5477



[gilles.parent5@globetrotter.net](mailto:gilles.parent5@globetrotter.net)

[www.gilles-parent.com](http://www.gilles-parent.com)

*Pour la vente ou l'achat de votre maison.*

**NOUVEAU**



À 20 min. des ponts, cette belle propriété est située sur un site enchanteur: terrain (superficie de 50 000 pi<sup>2</sup>) paysagé, boisé, aucun voisin à proximité, piscine H.T. Convient parfaitement à une famille (3 chambres) et espace pour bricoleur (grand garage).  
À voir! 149 500\$

À 15 min. des ponts, coquette maison de 24'x24' située sur le site Parc des îles (construction 2007). Peut être considérée comme chalet 4 saisons ou résidence secondaire. Environnement unique: face à un lac, adossée à une rivière (Chaudière), zone non inondable, nombreuses activités de plein air, etc. Oasis de paix. 99 500\$

**NOUVEAU, BORD DE L'EAU**



C'EST LE TEMPS D'UN RENDEZ-VOUS

POUR VOTRE...

**ENTRETIEN  
D'AUTOMNE** **NE TARDEZ PAS**

» » INSPECTION DU VÉHICULE

» » » VÉRIFICATION DES ÉTRIERS

» SYSTÈME DE CHARGE

» » » CHANGEMENT D'HUILE

CHANGEMENT DE PNEUS [ LA LOI DIT LE 15 DÉCEMBRE... ]

**DROUIN**  
& frères  
auto Itée CHEVROLET GM

1020, boulevard Vachon Nord, Sainte-Marie

T 418 387-6601 / 1-800-463-6609

[www.drouinetfreres.com](http://www.drouinetfreres.com)

## L'HEUREUX, LESSARD ET BOLDUC, NOTAIRES

**Bureaux: St-Lambert • St-Bernard • St-Gilles • St-Patrice • St-Sylvestre**

### Spécialiste en droit AGRICOLE:

- Planification et transfert d'entreprise AGRICOLE
- Incorporation ou formation de société AGRICOLE
- Financement AGRICOLE, SFA, SCA
- Convention d'actionnaires ou d'associés
- Zonage AGRICOLE

### AUSSI:

- Testament
- Mandat d'inaptitude
- Vente
- Hypothèque, etc.



à l'arrière, de gauche à droite:

Me Alain Bolduc, notaire,  
Me Guy Lessard, notaire,  
Me Sylvie Turbide, notaire,  
Me Robert l'Heureux, notaire et  
Me Mario Bergeron, notaire

au milieu, de gauche à droite

Estelle Couture, Mélissa Poulin  
Nathalie Boutin, Linda Giguère

1<sup>ère</sup> rangée, de gauche à droite

Brigitte Nadeau, Isabelle Boily  
Lucie Couet

105, De Brébeuf, St-Lambert-de-Lauzon Tél.: 418 889-9755 / Fax: 418 889-0852